



Chauffage collectif de mon logement

Par **ALKAMA**, le **14/12/2009** à **11:42**

Bonjour,rrnrJe suis locataire d'un logement au Blanc-Mesnil le bailleur est la société OSICA.rnrnDEPUIS SIX A CHAQUE HIVERS ET AUX MOMENTS DES GRANDS FROIDS LA CHAUDIERE COLLECTIVE TOMBE EN PANNE ET CELA SE REPETE SOUVENT DANS L'ANNEE. AU MOMENT OU J'ECRIS SES LIGNES NOUS SOMMES LE LUNDI 14 DECEMBRE LE CHAUFFAGE EST INEXISTANT DANS MON LOGEMENT DEPUIS TROIS JOURS.rnrnDEHORS IL FAIT 0° DANS L'APPARTEMENT A PEINE 11°;MALGRE CES PANNES A REPETITIONS LE BAILLEUR NE VEUT PAS ENGAGER DE FRAIS DE RENOVATION DE LA CHAUFFERIE, JE PAYE MON LOYER ET MES CHARGES DE CHAUFFAGE REGULIEREMENT.rnrnET JE TROUVE INADMISSIBLE LE COMPORTEMENT DE CE BAILLEUR QUI DEPEND DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. JE PREVOIS DE DEPOSER UNE REQUETE AUPRES DU TRIBUNAL DE PROXIMITE ET J'AIMERAIS AVOIR UN AVIS SUR MON ACTION ET CET ETAT DE FAITrrnrMERCİ DE M'AIDER, CDT.

Par **jeetendra**, le **14/12/2009** à **12:36**

[fluo]ADIL DU 93[/fluo]rrnrAgence de Saint-Denis rn4 chemin des Poulies rn93200 Saint Denis rnTél : 01 55 87 21 40 rnrnAgence de Montreuil rn54/56 avenue du Président Wilson rn93100 MontreuilrnTél. 08 20 16 93 93rrnrBonjour, contactez sans tarder l'Association ADIL (Saint Denis, Montreuil), ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront en ce sens, signalez également l'absence de chauffage à votre Mairie, à la Préfecture, courage à vous, bon après-midi.

Par **ALKAMA**, le **14/12/2009** à **23:33**

BONJOUR,rnrnMERCI POUR VOTRE AIDE rnrnBIEN CORDIALEMENT